

Laïcité. A l'appel du collectif regroupant plusieurs organisations, le film « Les petits soldats contre l'avortement » a été longuement commenté.

« Simone Veil réveille toi, ils sont devenus fous » !

■ « *Simone au secours ! On marche sur tout ce que nous avons gagné* » s'écriera au cours du débat une dame de 70 ans qui a milité pour le droit des femmes à disposer de leur corps.

Le collectif *Education et Laïcité* a invité la population à la projection du film « *Les petits soldats contre l'avortement* » de Caroline Fourest et Fiammetta Venner. Sa diffusion sur Canal + en crypté n'avait pas attiré le grand public, il a donc été prêté au collectif pour être visionné et discuté.

Ce film part du triste fait divers du lycée des Iscles de Manosque où un professeur défiant le code d'honneur de la laïcité avait projeté un documentaire insoutenable anti avortement. Il avait défrayé la chronique et fortement choqué les élèves, leurs parents, le corps enseignant et le grand public. Ce fait ne relève pas du hasard, car le film de nos confrères a fait le détours vers les Etats Unis où ces « *petits soldats* » sont formatés dès l'enfance, avec 6 messes par jour en latin, en anglais et le message anti avortement constamment martelé.

Les ramifications financières ont montré que ces organisations conservatrices avaient autant financé la campagne de Georges Bush que le Vatican.

Ce film montre que ces jeunes sont littéralement endoctrinés jusqu'à ce que le message passe. Des petites filles défilent, des caricatures comparent l'avortement à la Shoah, Simone Veil serrant la main de Hitler...

De retour en France, il est apparu



« Leur but est de faire peur croyant faire de la prévention »

que le « *sinistre enseignant* » n'en n'était pas à son coup d'essai.

Beaucoup de pourquoi

Sous les caméras d'Antenne 2 pour un prochain Envoyé Spécial, le débat a été digne mais sans concession, avec beaucoup questions : Pourquoi les agissements d'un professeur de l'école de la République n'ont-ils pas été sanctionnés plus tôt ? Pourquoi passer autant de temps à justifier la loi Veil qui date de 1975 ? Une heure après la cellule psychologique, les enfants avaient cours avec ce même professeur. Impensable !

Aujourd'hui, un véritable chantage s'exerce sur les plus jeunes : « *si j'avais avorté, tu ne serais pas là* » a dit une mère à son fils.

« *Ce professeur dénonçait tous les moyens contraceptifs* » explique un parent, « *il en parlait quel que soit le cours* ». Il a été sanctionné par sa hiérarchie, mais au plan pénal, des plaintes ont été déposées par des parents, qu'en est-il ? Pour Christian Charles Fouilloux de la Ligue des droits de l'homme, « *ce film est une bonne piqûre de rappel. La laïcité est un combat quotidien, sujet à de nombreuses manipulations, il n'appartient pas à un parti politique. Ce*

n'est pas parce qu'il y a eu ce fait divers qu'il faut occulter les autres victimes, et même s'il y a eu sanction, aucune disposition n'a été prise pour que cela ne se reproduise plus ». Des lettres ont effectivement été adressées au Rectorat en ce sens, sans suite à ce jour. Le positif admis par les participants est d'avoir sensibilisé l'opinion pour faire reculer ces forces intégristes. Curieusement, il n'y avait aucune personnalité politique. Il est vrai que la campagne électorale est terminée.

JEAN BANNER

▲ www.info.laïcité.biz